

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN214

présenté par

Mme Santiago, Mme Pic, Mme Thomin et Mme Rabault

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« terrorisme »,

insérer les mots :

« et de conflits asymétriques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à élargir le champ des leçons tirées par les différents conflits auxquels la France a pris part depuis les années 90 en y intégrant les conflits asymétriques. Limiter l'apprentissage à la seule lutte contre le terrorisme se révèle trop restrictif.